

# Nouvelles monnaies : les enjeux macro-économiques, financiers et sociétaux

## Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le groupe CGT-FO tient à souligner les vertus pédagogiques de ce projet d'avis qui, dans sa première partie, d'une part rappelle les fonctions de la monnaie et d'autre part dresse un état des lieux de l'usage des nouveaux moyens de paiement et des nouvelles monnaies. L'analyse des raisons de l'émergence de ces nouvelles monnaies notamment du fait de besoins qui ne seraient pas satisfaits par les monnaies traditionnelles ou encore de crises géopolitiques ou économiques est partagée par le groupe FO. Ce projet d'avis présente également l'avantage de remettre l'engouement pour ces nouvelles monnaies à sa juste place au regard du nombre de transactions effectuées au moyen des monnaies traditionnelles.

Toutefois, la question des coûts des transactions en monnaies traditionnelles liés principalement à celui parfois exorbitant des services bancaires n'est pas suffisamment développée de notre point de vue. En effet, s'agissant principalement des monnaies locales, l'avantage de leur usage réside notamment dans le fait de permettre des échanges de biens et services à des personnes parfois exclues du système bancaire traditionnel ce qui nous ramène au développement accru des nouvelles monnaies en période de crise.

Le rapporteur souligne à juste titre le risque de fractionnement de l'économie et d'affaiblissement de la cohésion nationale si le volume des communautés utilisant des monnaies locales devenait significatif.

Le groupe FO partage également la prudence du projet d'avis en matière de monnaies numériques à travers l'exemple du *Bitcoin*. En effet, nouvelles monnaies ne signifie pas absence de risque notamment de fraude, dissimulation et spéculation ou encore pour les utilisateurs en l'absence de régulation. Dans le cas du *Bitcoin*, la question de l'anonymat des utilisateurs est centrale et la traçabilité des transactions n'est plus d'aucune utilité de ce simple fait. C'est pourquoi, le groupe FO soutient la préconisation en matière de monnaies virtuelles. Il est en effet indispensable de pouvoir identifier les détenteurs de monnaies et les personnes à l'origine ou destinataires des flux transactionnels.

S'agissant des monnaies locales, le groupe FO partage également la recommandation selon laquelle ces systèmes doivent rester ouverts afin de prévenir le risque de cloisonnement des êtres humains. Il soutient aussi les préconisations de mise en place d'un système de garantie et d'une meilleure information des citoyens sur les mécanismes monétaires et financiers. Enfin, le principal inconvénient de l'ensemble de ces nouvelles monnaies étant de ne pas contribuer socialement et

fiscalement, le groupe FO partage bien évidemment la préconisation de contribution sociale et fiscale des différents acteurs de ces nouveaux systèmes.

Le groupe FO soutient aussi l'ensemble des préconisations tendant à une régulation de ces nouvelles monnaies et nouvelles pratiques notamment à travers un statut juridique, un système de gouvernance, de gestion des risques et de transparence. A l'instar du rapporteur, il considère comme nécessaire pour des monnaies de type *Bitcoin* de relever des autorités monétaires et prudentielles comme il considère indispensable de mettre en place un cadre légal international de régulation de ces monnaies afin de lutter contre les risques de blanchiment et de financement du terrorisme.

Néanmoins, le groupe de la CGT-FO regrette que cet avis passe sous silence les risques de fraude, de blanchiment déjà existants à travers les transactions en monnaies traditionnelles du fait de l'absence de dispositifs internationaux de lutte contre la fraude fiscale et sociale et contre les paradis fiscaux. En effet, pour FO, et cela est fondamental, le développement des nouvelles monnaies ne doit pas être vu comme un palliatif aux défaillances existantes des monnaies traditionnelles qui doivent être compensées via des réglementations effectives et sanctionnées.

Le groupe CGT-FO a voté l'avis.